



Communiqué de presse

Mâcon, le 5 décembre 2022

Lancement de la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) Saône-et-Loire Energies Renouvelables

Le Syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire (SYDESL) s'associe avec la Banque des Territoires, la caisse régionale du Crédit Agricole Centre-est, et la SAS GEG Energies Nouvelles et Renouvelables (GEG ENeR) pour la création de la SEML Saône-et-Loire Energies Renouvelables. Elle contribuera à la promotion et à l'investissement dans le développement des énergies renouvelables, principalement en Saône-et-Loire.

Des ambitions communes pour le développement durable du territoire

En créant cette structure, le SYDESL et ses partenaires créent un outil dédié aux attentes des populations et des collectivités locales désireuses d'accélérer la diversification du mix énergétique dans le département. La SEML Saône-et-Loire Energies Renouvelables étend son champ d'activités à **l'ensemble des énergies renouvelables**, suivant le potentiel disponible et la faisabilité tant technique qu'économique des projets. La première vague d'investissements sera constituée majoritairement de projets photovoltaïques et de projets éoliens, avec une ouverture à l'ensemble des énergies renouvelables. L'expertise des partenaires et leur connaissance du territoire en font un outil pertinent pour **estimer l'intérêt d'un projet de développement territorial et le mener à son terme.**

A titre d'exemple, une mairie souhaitant valoriser un terrain communal dans le cadre d'un projet de production d'énergie d'origine renouvelable pourra s'adresser à la SEML Saône-et-Loire Énergies Renouvelables, y compris si elle a déjà été sollicitée par un développeur de projet. La SEML Saône-et-Loire Énergies Renouvelables peut en effet prendre des participations dans le capital de sociétés dédiées aux côtés d'autres porteurs de projets si ceux-ci en expriment le besoin ou si les communes en font la demande. Elle pourra également porter directement des projets, y compris lors des phases de développement (études, concertation...).

Bien qu'il s'agisse d'une personne morale de droit privé, une SEML est composée majoritairement de capitaux publics. La SEML Saône-et-Loire Énergies Renouvelables est détenue à 58% par le SYDESL, avec un capital social initial de 1,2 M€, et un **projet de financement global de 34 M€ pour la première vague d'investissement**. Le capital restant sera détenu par la Banque des Territoires (20,83 %), le Crédit Agricole (12,5 %) et la SAS GEG ENeR (8,67 %). Ces différents établissements ont été sollicités par le SYDESL en raison de leurs engagements et de leurs compétences reconnues dans le domaine de la transition énergétique.

Ce lundi 5 décembre 2022 a marqué la naissance de la nouvelle structure avec **la signature du Pacte d'actionnaires et des Statuts** de la Société d'Économie Mixte Locale **SEML Saône-et-Loire Énergies Renouvelables**.

Les partenaires du projet

Le SYDESL

Le SYDESL (Syndicat Départemental d'Énergie de Saône-et-Loire) agit pour un aménagement énergétique équilibré, cohérent et pérenne du territoire sur l'ensemble de la Saône-et-Loire. Autorité organisatrice de la distribution d'électricité, la mission originelle du SYDESL est de garantir au territoire la qualité et l'équilibre de la **distribution d'électricité** ainsi que la sécurité et le développement des réseaux. Outre les réseaux de distribution d'électricité, il exerce sa maîtrise d'ouvrage et d'œuvre sur les **réseaux d'éclairage public, de gaz et de télécommunications**.

Le SYDESL développe ses missions en agissant en faveur de la **transition énergétique** :

- Il a mis en place un pôle de **performance énergétique et de rénovation des bâtiments publics**,
- En matière d'habitat, il agit sur la rénovation énergétique des logements en s'inscrivant dans une **démarche solidaire avec les ménages en situation de précarité énergétique** en finançant le programme Habiter Mieux et en abondant au Fonds de Solidarité Logement du Département de Saône-et-Loire.
- Il met à disposition des communes et de tout établissement œuvrant dans l'intérêt général (hôpitaux, EHPAD, etc.) un **Groupeement d'Achat de gaz et d'électricité**,
- Il développe les **mobilités durables** en installant des bornes de recharge pour véhicules **électriques** et soutient les EPCI en matière de mobilités **hydrogène et gaz vert**,
- Il conseille les communes et développe des projets relatifs aux **énergies renouvelables**.

<https://sydesl.fr>

La Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse - Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie Gauchey - aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr : +33 6 31 07 46 95

 @BdT_BFC

GEG ENeR

GEG Energies Nouvelles et Renouvelables (GEG ENeR) est une filiale du Groupe GEG, énergéticien public local, né il y a près de 150 ans à Grenoble. Depuis plus de 20 ans, elle est engagée dans la production d'électricité verte dans toute la France. Elle conduit de nombreux projets de territoires dans les filières éolienne, photovoltaïque et hydroélectrique. GEG ENeR est détenue à 78 % par le Groupe GEG et à 22 % par la Banque des Territoires. Elle intervient comme opérateur industriel global : développeur (prospection, études et développement), constructeur (suivi de chantier et réalisation) et exploitant de centrales (supervision, maintenance, travaux). Elle compte une trentaine de salariés dédiés à cette activité. Et par tranche de 5 années, elle investit 150 millions d'euros dans le développement et la réalisation de projets d'énergies renouvelables.

GEG propose une énergie plus proche, plus durable et plus citoyenne.

energies-renouvelables.geg.fr |  [@GazElecGrenoble](https://twitter.com/GazElecGrenoble)

Contact presse - GEG

Corinne Capponi – c.capponi@geg.fr – 06 69 29 35 30

Crédit Agricole Centre-est

Banque régionale coopérative et mutualiste, le Crédit Agricole Centre-est est présent dans le Rhône, l'Ain, la Saône et Loire, le nord de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche. Leader de la banque universelle de proximité, le Crédit Agricole Centre-est accompagne ses 1 269 541 clients (dont 531 850 sociétaires) grâce à plus de 2 996 collaborateurs, 261 agences de proximité, 24 réseaux spécialisés et pôle d'expertise. Première banque régionale en Rhône-Alpes, avec un total bilan de 38,6 Md€ et un résultat net de 256 M€, le Crédit Agricole Centre-est est un acteur majeur du développement économique de la région.

Depuis toujours, le Crédit Agricole s'engage sur les terrains sociétaux et environnementaux, en accompagnant ses clients et partenaires dans toutes leurs transitions et transformations. Premier financeur des énergies renouvelables sur son territoire, le Crédit Agricole Centre-est va régulièrement allons au-delà de son rôle de banquier, en développant 3 métiers sur ce sujet des transitions : conseiller (au travers, par exemple, de deux livres blancs avec CNR sur le photovoltaïque) – banquier - investisseur

Saône-et-Loire énergies renouvelables est l'illustration parfaite du rôle que joue, depuis de nombreuses années déjà, le Crédit Agricole sur le terrain de la transition énergétique : s'adosser à des acteurs de référence, exploiter son maillage territorial pour faire émerger des projets faisant sens localement et mobiliser la puissance du groupe pour financer leur réalisation. En conjuguant nos forces avec celles du SYDESL, de GEG et de la Banque des Territoires, nous donnons une impulsion significative au financement massif de projets locaux, concrets, créateurs de valeur dans les territoires et portés par ceux qui en seront les premiers bénéficiaires.

Contact presse Crédit Agricole CENTRE EST : Aurelie BELLEMIN – aurelie.bellemin@ca-centrest.fr - +33.6.38.60.80.68